

## Formation du gouvernement et investitures aux législatives : casse-tête chez Macron, cas de conscience à droite

On ne connaît pas encore le nom du Premier ministre, mais certaines rumeurs se font plus persistentes que d'autres. Cependant, l'enjeu aujourd'hui pour Emmanuel Macron et son équipe est de se sortir de l'imbroglie des législatives, afin de pouvoir appuyer son futur gouvernement.

Avec Anita  
Hausser

On ne connaît pas encore le nom du Premier Ministre choisi par Emmanuel Macron: les spéculations vont bon train et depuis lundi elles tournent avec beaucoup d'insistance autour du nom du député-maire du Havre, Edouard Philippe, très proche d'Alain Juppé dont il a été le collaborateur à l'UMP. On saura en revanche d'ici jeudi 11 mai à midi) qui sont les 577 candidats investis par la République en Marche pour les législatives des 11 et 18 juin prochains dans le but de former "une majorité de changement", qui a vocation d'avoir la majorité absolue à l'Assemblée Nationale.

La République en Marche est la nouvelle dénomination du mouvement En Marche, lancé par Emmanuel Macron en avril 2016, (qui revendique aujourd'hui 285.000 adhérents), et qui l'a porté au pouvoir. Cette annonce a été faite par son secrétaire général, Richard Ferrand qui a tenu une conférence de presse dans les locaux du QG de campagne, toujours occupé par le nouvel élu. Emmanuel Macron n'a pas voulu quitter les lieux en attendant son intronisation à l'Élysée dimanche prochain. C'est là qu'il consulte et surtout qu'il téléphone.

Hier le Président de la République nouvellement élu a officiellement quitté la présidence de son parti. Celle qui en était jusqu'ici la déléguée générale, Catherine Barbaroux va assurer l'intérim de cette présidence jusqu'au congrès qui se réunira vers la mi juillet. Richard Ferrand devrait continuer d'assurer la fonction de secrétaire général jusqu'au congrès. Au cours de la conférence de presse convoquée hier après midi au QG de campagne d'Emmanuel Macron, Richard Ferrand qui est candidat à sa réélection dans la 6e circonscription du Finistère et soutien de la première heure de l'ancien Ministre de l'Economie, a précisé une nouvelle fois les contours de ce qui doit devenir la nouvelle majorité présidentielle. Sur le papier tout semble réglé comme du papier à musique, mais sur le papier seulement. Les investitures seront attribuées pour moitié à des personnes ayant déjà une expérience politique et pour l'autre à des personnalités de la société civile, n'exerçant aucun mandat électif, même locales; elles seront également strictement paritaires. Les candidats estampillés République En Marche devront avoir un casier judiciaire vierge, et n'avoir jamais été condamnées à une peine d'inéligibilité. Ils devront surtout signer deux engagements: celui de soutenir le projet d'Emmanuel Macron, en prenant un engagement ferme à soutenir le contrat de gouvernement, et celui d'adhérer au groupe des Républicains en Marche. Seuls les candidats présentés par le Modem, la formation de François Bayrou, échappent à cette contrainte, puisque la formation a conclu une alliance avec En Marche, et pourra constituer son propre groupe à l'Assemblée. Tous les autres sont concernés par cette double

---

contrainte. Elle n'affecte pas les candidats "vierges", mais les députés sortants candidats à leur réélection ralliés à Emmanuel Macron : il ne leur sera pas possible d'adhérer au groupe politique de leur famille d'origine, comme l'avait laissé entrevoir Emmanuel Macron lorsqu'il a lancé l'appel à candidatures en janvier dernier, laissant planer un certain flou; mais depuis, sa réflexion a évolué. Emmanuel Macron est convaincu que la force d'attractivité de sa formation sera supérieure à celle des vieux partis de gouvernement qui ont été éliminés du deuxième tour de la présidentielle, et que ses candidats bénéficieront de la dynamique de son élection, comme cela a toujours été le cas depuis que les législatives suivent de peu la présidentielle. Mais c'est là où le bât blesse : certains, comme Manuel Valls vient de l'annoncer, sont prêts à franchir le pas, certains candidats venus d'autres horizons (PS ou LR), hésitent à accomplir cette démarche, au nom du patriotisme de parti qui existe...encore. Chacun de leur côté, les Républicains et le Parti Socialiste ont prévenu : tout rapprochement avec En Marche ! entrainera une exclusion immédiate et la présence d'un concurrent en face d'eux. C'est pourquoi, en dépit de l'attrait que représente la formation du nouvel élu, les uns et les autres soupèsent leurs chances au vu des résultats dans leur circonscription. Le sénateur LR Jean-Baptiste Lemoyne, rallié à Emmanuel Macron, qui était l'homme en contact avec les membres de sa famille politique tentés par un rapprochement avec Emmanuel Macron, laisse entendre que le nombre de ceux qui "sont prêts à déchirer leur carte" à droite, est assez modeste. Et si Bruno Le Maire se dit prêt à travailler avec le nouveau Président de la République, c'est dans la perspective d'une recomposition du paysage politique. L'ancien candidat à la primaire de droite précise que si "c'est un socialiste qui est premier ministre, il n'y a aucune recomposition, on sera dans la vieille politique". En disant cela, Bruno Le Maire évoque l'étape suivante, celle de l'après-législatives, mais ne se prononce pas sur la "couleur" de sa candidature dans l'Eure. Si Emmanuel Macron ne devait pas obtenir la majorité absolue à l'Assemblée, il devra constituer une coalition de gouvernement. Il le sait très bien mais veut être en position de force tout en gagnant le pari du renouvellement. En cela, il est très aidé par le nombre de députés sortants qui renoncent à se représenter au nom du cumul des mandats. C'est d'ailleurs le cas du maire du Havre qui a choisi sa ville avant d'être premier ministrable, il est vrai....